Compensation, paiement pour services environnementaux

Code Apogée
4MTPM11

Composante(s)
UFR Sciences des Territoires et de la Communication

Période de l'année
Semestre 4

En bref

- **Mobilité d'études:** Non
- **Accessible à distance:** Non

Présentation

Description

Cet atelier de projet par équipe vise à (développer la conscience environnementale et) approfondir l'enjeu d'intégration d'objectifs écologiques – notamment de biodiversité – dans les projets d'aménagement et l'analyse de la portée de nouveaux outils : PSE et ORE.

Seront présentés aux étudiants les enjeux de biodiversité et de climat à l'échelle mondiale et locale, (c'est sans doute une redite / aux séminaires) puis des méthodes de diagnostic écologiques pouvant avoir plusieurs portées : celui de la Non Perte Nette de Biodiversité dans les projets d'aménagement grâce à la compensation écologique et la séquence ERC, et la restauration de milieux naturels avec les Plans de Régénération Écologique.

Objectifs

* A partir de projets réels, apprendre à mesurer les points de négociation du projet et en déterminer les points négociables pour produire des valeurs diverses, valeurs économiques, valeurs sociétales ;
* Comprendre des logiques nouvelles de pilotage de projet, de recherche de financements différents, les partenariats d'objectifs, de moyens, les financements sur résultats ou les coûts évités.

Heures d'enseignement

Compensation, paiement pour services environnementaux - TD	Travaux Dirigés	24h

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 05 octobre 2022